L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 72. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 AVRIL 1877. 29me Année.

DEFOUR & LISLE,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 17 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Solle et Malcombe, rue Donaldsonville, entre Chartres et Passage de la Bourse, une magnifique Bibliothèque.

Par Placide J. Sporer, à l'angle des rues Royale et Toulouse, vente très-intéressante de pipes.

SPECTACLES.

Mardi, 17 Avril 1877.

ACADEMIE—Lecons, pièce comique.
BAZAR—Chansonnettes, spectacle, etc.

Les dangers des compromis.

N'étant pas dans le secret des nombreuses conférences qui eut eu lieu, depuis l'arrivée de la Commission à la Nouvelle-Orléans, nous n'avons pas la prétention de comprendre les nécessités de la position mieux que nos représentants, et les sénateurs qui sont revenus de Washington précédés sur les intentions du Président et sur le but que cherche à atteindre la commission. Mais nous ne pouvons, sans inquiétude, entendre parler de compromis ayant pour objet une réorganisation de la législature.

A vrai dire, nous ne comprenons pas toutes les intrigues qui tendent à compliquer la situation au lieu de la simplifier et de la résoudre. Nous avons démontré que l'intérêt de M. Hayes était de n'intervenir en rien à la solution de la question gouvernementale car tout arrangement conclu sous l'autorité de son nom, ne pourrait que le compromettre.

Les membres de la Commission n'en jugeaient pas ainsi; ils pensaient qu'ils n'atteindraient bien rempli leur mission s'ils n'étaient pas parvenus à obtenir quelques concessions de la part du gouvernement de Nicholls qui doit infailliblement rester maître de la situation, et ils ne s'inquiétaient pas des embarras que des concessions pouvaient créer à ce gouvernement et des nouvelles intrigues auxquelles elles pourraient donner lieu.

Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'il ne soit rien oédé, et répondre à toute proposition par un non systématique absolu. Il est supposé que nous soyons assez compromis à la vue des conséquences qu'ils entraînent. Mais nous ne sommes nullement l'adversaire de concessions qui tendent à ramener le parti républicain et à établir des relations pouvant unir les partis opposés.

Seulement, nous mettons en garde nos représentants et nos sénateurs contre toute concession qui impliquerait de leur part, la moindre admission contraire à la régularité de leur organisation actuelle. Ils doivent rester inébranlables dans la position qu'ils ont prise et, tout en se déclarant prêts à régler équitablement et sérieusement pour l'avenir, les droits de leurs adversaires, ils ne doivent pas affaiblir l'autorité de leur position par l'admission, même temporaire, d'un défaut de légalité ou d'une irrégularité dans leurs pouvoirs passés. Ces réflexions nous sont inspirées par le plan suivant qui a été exposé et discuté déjà dans la matinée de la Chambre, et que nous reproduisons d'après le *Democrat*.

Le gouverneur Nicholls et les autres fonctionnaires d'Etat de son gouvernement seront les autorités constituées de fait.

Les sénateurs siégeant actuellement seront ceux de Packard et deux Républicains qui succéderont, pourront venir prendre leurs places au Sénat.

L'organisation de la Chambre ne sera pas changée. Les trois membres du Troisième ward, MM. Trenchard, Creasy et Fuller, qui n'ont pas été admis à prêter serment sans contestation, mais dont le droit à siéger est contesté, et les sept membres MM. Barbin, d'Arvaillac, Robertson, de Martin, Billiter, de Lafourche, Ridgley, Concordia, Kernahan, de Plaquemines, Sartain, de Carroll et Ferguson, du District d'Orléans, qui ont été admis à prêter sur leur contestation, après une longue litigation et un rapport sur chaque contestation, et leurs dix sièges resteront naturellement vacants jusqu'à une décision finale sur les prétentions respectives des contestants.

Les membres réellement élus ou censés élus dans le cercle Packard seront admis à prendre leurs sièges dans la Chambre.

En admettant qu'il le faudrait pour que la chambre constituât en vertu de cet arrangement, seraient admis à siéger 60 démocrates conservateurs et de 60 républicains avec dix sièges vides contestés.

Les démocrates acceptant un pareil arrangement ils admettraient implicitement qu'ils ont eu tort de laisser leurs dix adversaires siéger avec eux, et les dix républicains pourraient prétendre qu'ils ont droit à siéger jusqu'au règlement de la question.

Dans l'état actuel des choses, les dix membres nommés plus haut ont droit à prendre leurs sièges jusqu'à ce que la Chambre, statuant sur des contestations comme elle, ait admis leurs concurrents à leur place. Il n'est pas régulier que les sièges restent vides et que la Chambre se déjuge par une sorte de désaveu tacite.

La Chambre peut consentir, vu les circonstances particulières qui ont empêché les républicains prétendant à ces dix sièges de présenter leurs contestations, à les remettre à la fin de la session actuellement et à les traiter au nouveau par leur cas, mais il nous semble qu'elle agirait imprudemment en allant au-delà.

Une autre question à examiner est celle de savoir si le sénateur Dumas et les représentants Barrett, Savalgnac qui sont élus chez Packard auront droit à siéger dans la législature. Légale, devront être admis à siéger malgré les décisions qui les déclarent exclus.

La rentrée au bercail de la législature de ces sénateurs et représentants la dissout. Le pouvoir devenir une cause de désembarras et il faut prendre garde de pas l'aggraver en affaiblissant notablement la majorité conservatrice.

Nous cherchons vainement ce que la politique de M. Hayes peut avoir à gagner à la retention de ces sénateurs et représentants. Ils peuvent que favoriser les intrigues de quelques politiciens et nuire à l'élection au Sénat d'un homme recommandable et pouvant par cela même offrir un appui plus sérieux à l'administration qu'un politicien radical.

Le sort de Packard paraît à nous prématuré et tout ce qui retarde l'application à la détermination prise à son égard par le Président, ne peut que nuire à l'administration politique de M. Hayes et donner aux yeux qui, au Nord comme au Sud, veulent impartialement que Packard soit abandonné de la cohue connue Chamberlain à disparu.

CHRONIQUE DE M. PACKARD.—Nous avons plusieurs fois répété dans les journaux l'assertion que M. Packard est un correspondant du *Times* de New York, va même jusqu'à dire qu'il est resté dans la misère. Il n'y a pas un mot de vrai là dedans. M. Packard est propriétaire de plusieurs habitations et de plusieurs milliers de terres en Louisiane et nous a tout lieu de croire qu'il est plutôt riche que pauvre. Il vit, d'ailleurs, dans la magnifique résidence rue de l'Esplanade.

Les chemises françaises pour $25 et chemises extra fines pour $15, chez Vidal, Canal. Que les amateurs se le disent.

FAILLITES EN 1877.—Nous avons reçu de M. D. Webster, de l'agence commerciale de R. G. Dun & Co., la circulaire contenant la statistique des faillites du premier trimestre de 1877. Nous donnerons demain des extraits. Nous remarquons qu'en Louisiane il y a eu 16 faillites avec un passif de $136,000 tandis que dans la même période de 1876 il y a eu 13 faillites avec un passif de $125.

Si le monde en paie à aller au Stonewall Jackson Hat Emporium, Canal près Royale, on trouve toutes sortes de chapeaux à bon marché et des comptoirs pratiques.

Les dames de confiance à bâtons, pour mascarades, seront vendues à 25 cents la pièce et les jeunes enfants à 10 cents au Magasin Bleu.

GRAND BAL MASQUÉ.—Mr Odic Schneider, rue Bienville No 17, annonce qu'il donnera un grand bal masqué, à partir de 1er mai, tous les mardis, jeudis et samedis soirs, qui sera ouvert jusqu'au 1er octobre 1877.

Acheter vos chapeaux au "Stonewall Jackson Hat Emporium," coin Royale et Bienville, où vous y trouverez un grand assortiment.

Notre prédiction, pour élection, à savoir le jeudi, mardi et les jours suivants, au Magasin Bleu, côté Orléans et Claiborne.

LOUISIANE.

—Notre bonne chatte la *Sentinelle* de Thibodeaux.

Samedi soir, un nègre, un gardien de prison, a été tué à Shreveport, par un nègre, qui s'est sauvé à travailler. Mr. Wilson, Gouverneur, est en route pour Shreveport, pour faire comprendre à la population noire qu'elle doit travailler. Il ménagera ceux qui ont besoin d'être guidés, mais il ne sauvera et ne pardonnera à ceux qui s'obstinent à ne pas travailler à la prospérité, à la paix et à la tranquillité. Son retour de Shreveport, ou nous espérons qu'il ne sera pas nécessaire qu'il use de son autorité, sera annoncé par un coup de canon.

—Nous lisons dans le *Sugar Planter* et *Country Gentleman*:

La ligne Shaw-Morgan, tournant en commission, a été vendue à Nicholls, à servant en Cour d'Appel, à $1 la pièce et exposition, et M. J. Shaw, le président actuel de la ligne, a été nommé président de la Cie. Le Dr. J. C. Orr fait partie du conseil d'administration. Le contrat avec ce dernier a été signé hier soir. Il est pour plusieurs années.

La même feuille publie le compte-rendu d'un meeting tenu par les citoyens de la paroisse, le 9, dans lequel les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu, Que nous ne paierons pas notre taxe pour soutenir le gouvernement de Nicholls, que nous le regardons par nous les moyens en notre pouvoir, et que nous ne reconnaissons pas d'autre gouvernement d'Etat.

Résolu, Que nous nous engageons solennellement à ne pas payer un sou de taxe pour soutenir le gouvernement de Nicholls, et que nous ne reconnaissons pas d'autre gouvernement d'Etat.

Résolu, Que